



services.techniques@sierre.ch

Commune de Sierre
Services techniques
Rue du Bourg 14
3960 Sierre

Documents pour dossier de demande d'autorisation de compétence du Conseil municipal

Doit être fournis en ____ exemplaires et selon l'ordre ci-dessous :

- Formulaire officiel d'autorisation de construire (24 al.2 OC)
<https://www.vs.ch/documents/34257/3050395/2017-11-17+Formulaire+communal+demande+d%27autorisation+de+construire.pdf/b4bcbca1-e80c-47e2-b25e-931b0c7ea1d7>
- Annexe au formulaire en cas de plusieurs requérants
<https://www.vs.ch/documents/34257/3050395/2017-11-17+Annexe+a1+multi+requ%C3%A9rants.docx/e566e386-9cb6-4212-b248-373329d414bf>
- Annexe au formulaire en cas de plusieurs propriétaires
<https://www.vs.ch/documents/34257/3050395/2017-11-17+Annexe+a2+proprietaires-parcelles-emplacements.docx/8c9af4ae-95f3-44f0-872e-1d7824c79cf0>
- Extrait du registre foncier ou cadastre, complet avec état de charges (24 al.3 let. d OC)
- Extrait de la carte topographique au 1 :25'000 (24 al.3 let. c OC)
- Plan de situation (24 al. 3 let. a OC ; 28 OC)
- Plans du projet et documents (24 al3 let. b OC ; 29 OC)
 - Plans de tous les niveaux
 - Coupes (situées sur le plan de situation) avec cotes utiles, indication des terrains (naturels et aménagés)
 - Façades avec cotes principales et indication des terrains (naturels et aménagés)
 - Aménagements extérieurs avec places, accès et aménagements
 - Si ouvrage existant, dossier photographique et, sur les plans, précisions avec uniquement les couleurs gris, jaune et rouge à utiliser
 - Si construction contiguë, dossier photographique et, sur les plans, amorces à indiquer



En ___ exemplaires :

- Documents spéciaux (24 al.3 let. b OC ; 30 OC)**
 - Si lieux d'extraction et décharge, rapport spécifique (30 al.1 let. a OC)
<https://www.vs.ch/web/sen>
 - Si constructions industrielles, commerciales et hôtelières, documents exigés par les autorités (30 al. 1 let. b OC)
 - Formulaire sur éléments parasismiques et report sur les plans (30 al.1 let. c OC)
 - Formulaire énergétique avec plans (30 al.1 let. d OC)
<https://www.vs.ch/web/sefh/justificatifs-energetiques-mise-a-l-enquete>
 - Documents sur la protection de l'environnement (30 al.1 let. d OC)
<https://www.vs.ch/web/sen>
 - Formulaire assurance-qualité pour la protection incendie (30 al.1 let. d OC)
<https://www.vs.ch/web/sscm/projeteurs>
 - Diagnostic amiante (30 al.1 let. e OC)
<http://www.forum-asbest.ch/fr/>
 - Autres documents pour projets complexes ou soumis aux dangers naturels (formulaire R3)
<https://www.vs.ch/web/pcr/formulaire>
 - Etude d'impact (30 al.4 OC)
- Copie des autorisations antérieures si ouvrages existants (24 al. 4 OC)
- Demandes spéciales distinctes à joindre selon les exigences spécifiques du domaine (art. 39 al.1 LC) si autorisation spéciale nécessaire telle que
 - Défrichage
 - Essartage
 - Intervention en eaux souterraines
 - Demande d'approbation pour abri de protection civile
- Formulaire évacuation des eaux du bien-fonds
https://www.sierre.ch/multimedia/docs/2009/12/construire_evacuation_des_eaux_Fiche_technique.pdf
- Fiche technique Sierre-Energie
https://www.sierre.ch/multimedia/docs/2009/12/sierre-energie_fiche_technique.pdf



Particularités :

Tous les projets situés hors de la zone à bâtir ou ceux avec lesquels la Commune se trouve en situation de conflits d'intérêts, utiliser le formulaire cantonal (lien ci-dessous).

<https://www.vs.ch/documents/34257/3050395/2017-11-17-formulaire+cantonal+demande+d%27autorisation+de+construire.pdf/abba53c3-299b-485c-9dd4-bae252346f46>

Ces dossiers doivent ensuite être envoyés directement au Canton pour mise à l'enquête et traitement.

Adresse : Canton du Valais, secrétariat cantonal des constructions, rue des Creusets 5, 1950 Sion

Pour de plus amples renseignements au sujet des procédures de mise à l'enquête, se rendre sur le site du secrétariat cantonal des constructions (lien ci-dessous).

<https://www.vs.ch/web/sajmte/secretariat-cantonal-des-constructions-et-police-des-constructions>

Liens utiles

Règlement communal des constructions (RCCZ)

<https://www.sierre.ch/fr/vivre/habiter-travailler/construire-acheter-vendre/reglement-communal-des-constructions-et-des-zones-59-23>

Loi cantonale sur les constructions (LC)

<https://www.vs.ch/documents/34257/3050395/1.1.+LC+2018.pdf/6be213fb-36a6-4aed-aa3a-723eb3856b31>

L'ordonnance cantonale sur les constructions

https://www.vs.ch/documents/34257/42369/2017.06_Ordonnance+sur+les+constructions-f_publication.pdf/5a180c2d-acdd-44ba-b32b-11bad7e135d0